

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LES RETRAITES FERMÉES

*L'article qui va suivre a paru dans le « Devoir » du samedi, 22 janvier, sous le titre : Les Retraites Fermées à la Villa Saint-Martin, en 1915.*

*L'auteur a vu de très près tout ce dont il parle, car cette œuvre salutaire des retraites fermées, il en fait son œuvre : il en parle, il en écrit et, à la Villa Saint-Martin, il la dirige avec zèle et compétence.*

*Sa parole vaut donc plus que toutes celles que nous aurions pu dire.*

*Et voilà pourquoi nous la donnons, sans rien y changer, à nos lecteurs qu'elle renseignera et édifiera.*

Une nouvelle année vient de se clore pour les retraites fermées. Quelques chiffres et quelques observations intéresseront sans doute les amis de l'œuvre, tous ceux qui en ont bénéficié, tous ceux aussi — et qui peut se flatter de n'en pas être ? — qui en bénéficieront un jour.

La Villa Saint-Martin reçut en 1914 huit cent quarante retraitants. Augmentation considérable sur l'année précédente : celle-ci n'en avait compté que trois cent quatre-vingt. La nouvelle installation de l'œuvre explique cette étonnante progression. Elle venait de quitter l'humble Villa la Broquerie pour un édifice plus spacieux ; au lieu de ne fonctionner que l'été elle fonctionnait toute l'année ; de vingt, le nombre des chambres de retraitants était monté à quarante.

Évidemment une telle augmentation ne pouvait se répéter en 1915. Les causes principales n'existaient plus. Nous rêvions cependant d'aller jusqu'à mille. Grâce à Dieu, notre rêve s'est pratiquement réalisé. Nous avons atteint le millier moins deux, exactement 998.

Sait-on bien tout ce que cela signifie : neuf cent quatre-vingt-dix-huit retraitants ? Essayons de le faire voir. Pour plus de clarté, nous procéderons par étapes.